

BULLETIN de RENOUELEMENT de COTISATION

Les membres âgés de plus de 90 ans sont dispensés de cotisation.

Tarif : ADHESION SIMPLE : 10.00 € (1)
ADHESION COUPLE : 20.00 € (1)

Règlement : par chèque libellé à l'ordre de : « Aînés de l'UCPA »
ou par virement IBAN : FR77 2004 1000 0105 9206 2B02 046
BIC : PSSTFRPPPAR

Modalités : **Privilégiez plutôt l'option VIREMENT**
Le bulletin d'adhésion est à envoyer par mail
secretariat.lesainesdelucpa@gmail.com
ou par courrier à la
Secrétaire Annie GAND 9 Allée des Rossignols 91830 LE COUDRAY MONTCEAUX

LA TRACE

J'opte pour l'**envoi par courriel** (préférable) et je communique mon adresse e-mail ci-dessous,
entourez **OUI / NON**

J'opte pour l'**envoi par la poste** et je communique mon adresse postale ci-dessous,
entourez **OUI / NON**

SEJOURS

Pour les participants aux séjours : avez-vous une **couverture complémentaire** à votre assurance Responsabilité Civile et dommages corporels (option de base dans tous les contrats) ?
entourez **OUI / NON**

NOTA : l'inscription à un séjour ne vous fait pas bénéficier d'une assurance et votre couverture personnelle peut s'avérer insuffisante. Ainsi, pour plus de sérénité, nous vous recommandons vivement de vérifier vos garanties, avant de vous inscrire ou de partir.

RGPD⁽²⁾

Souhaitez-vous apparaître en photos dans **la Trace ou sur le site web des Aînés** entourez **OUI / NON**
Souhaitez-vous que vos coordonnées soient **divulguées à d'autres organismes** entourez **OUI / NON**

VOS COORDONNEES (Adresse postale, téléphone, adresses mail) **A NE REMPLIR que si vos coordonnées ont changé. Merci par contre de compléter votre date de naissance.**

NOM et PRENOM _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

NOM et PRENOM du conjoint _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse postale _____

VILLE _____ Code postal _____

Téléphone (fixe et / ou mobile) _____

Adresse Mail _____ @ _____

2ème adresse Mail _____ @ _____

Date ____ / ____ / 2 _____ Signature _____

(1) Les adhésions représentent : **pour une simple 1 voix, en couple 2 voix** lors des élections, pensez-y.
(2) Règlement général de la protection des données.